

L'ÉQUIPE



MÉDECIN

Docteur Francis LI FOON CHEONG

CADRE DE SANTÉ

Mme Marie-Aimée STEYAERT

INFIRMIÈRES

Mme Florence NEURY

Mme Virginie MINVIELLE-HAMMEL

PSYCHOLOGUE

Mme Emmanuelle NOURY

SECRÉTAIRE

Mme Marie-Christine BARBETTI

Les Horaires



Le secrétariat est ouvert :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00



Vous pouvez **laisser un message sur le répondeur** en dehors des heures d'ouverture.

Contactez l'EMASP

SECRÉTARIAT

Tél : 05 53 27 41 10

Fax : 05 53 27 41 11

Courriel : secretariat.emasp-utet@ch-bergerac.fr



CENTRE HOSPITALIER
Samuel Pozzi
BERGERAC

EMASP

ÉQUIPE MOBILE
D'ACCOMPAGNEMENT
ET DE SOINS PALLIATIFS





L'Équipe mobile est une unité du Centre Hospitalier Samuel Pozzi de Bergerac

Elle propose un **accompagnement interdisciplinaire de la personne atteinte d'une maladie grave évolutive, de son entourage et des professionnels de terrain.**

SON RÔLE

Aider à identifier et à prendre en charge la douleur ainsi que tous les symptômes physiques gênant la qualité de vie

Accompagner le patient et sa famille en prenant en compte leur souffrance psychologique, sociale et spirituelle

Faciliter le maintien ou le retour à domicile

Soutenir les équipes soignantes (formation, aide à la prise de décision, prévention de la souffrance des personnels)

Accompagner les familles endeuillées

Modalités d'intervention

À LA DEMANDE

Du patient

De la famille

Du médecin (traitant ou référent)

Des soignants

Des travailleurs médico-sociaux

MODALITÉS DE LA DEMANDE

La demande d'intervention de l'équipe mobile se fait :

Soit par téléphone, elle devra alors être suivie de la fiche de demande d'intervention.

Soit directement par mail ou fax (formulaire disponible sur simple demande au secrétariat).



Zone d'intervention

Nous intervenons **dans les unités d'hospitalisation, les lieux de vie, sur rendez-vous dans nos locaux et au domicile, sur le territoire du Grand Bergeracois délimité :**

À l'Ouest par le canton de Villefranche-de-Lonchat

À l'Est par le canton de Monpazier

Au Nord par le canton de Villamblard

Au Sud par le canton d'Eymet